

**EXEMPLE DE DECLARATION POLYVALENTE DE SORTIE  
D'UN ENTREPOT FISCAL COMPLETEE  
(Entrepôt fiscal de stockage ou usine exercée)**

 DECADE DU  
MOIS

**PPE**

TRIMESTRE DU 01/04/14 au 30/06/14

<b>1</b>	<b>ETABLISSEMENT</b> (Nature douanière, désignation et adresse complète de l'établissement)  Usine exercée Station de gaz et compagnies ZA des Grands Champs 44000 DONGES	<b>BUREAU DE DOUANE DE RATTACHEMENT</b> (Nom et adresse complète du bureau)  La Roche sur Yon Bureau ZA BELL 43 rue Charles Bourseul BP333 85008 La Roche sur Yon Cedex  Enregistrée sous le numéro  (CACHET DU BUREAU)
Nous (raison sociale et adresse du déclarant), Station de gaz et compagnies, ZA des Grands Champs, 44000 DONGES  Déclarons, sous les peines de droit, d'une part, que tous les produits qui, durant la période précisée ci-dessus, ont été mis à la consommation ou livrés à l'avitaillement à la sortie de l'établissement pétrolier sous douane susvisé sont repris dans les déclarations ci-jointes en fonction de leurs régimes douaniers respectifs et, d'autre part, que toutes les indications figurant dans ces déclarations sont sincères et véritables. Les déclarations jointes sont indiquées ci-contre par leur nombre dans la case correspondante. Nous précisons qu'elles sont établies sous le couvert de notre soumission générale cautionnée pour opérations diverses, outre notre soumission générale cautionnée de crédit d'enlèvement. Nous demandons / ne demandons pas <sup>1</sup> à payer la taxe sur la valeur ajoutée mensuellement au vu d'une déclaration récapitulative distincte.  A DONGES, le 10/01/2015, (Signature du représentant du déclarant suivi de son nom en majuscules) Par procuration, XXX Paul Martin		<b>DECLARATIONS JOINTES</b>  <input type="checkbox"/> <b>DECLARATION(S) RECAPITULATIVE(S) DE MISE A LA CONSOMMATION <b>SG1</b></b> N°  <input checked="" type="checkbox"/> <b>DECLARATION(S) RECAPITULATIVE(S) DE MISE A LA CONSOMMATION OU D'AVITAILLEMENT <b>AH1</b></b> N°  N.B. : Les déclarations récapitulatives des autres opérations doivent être parallèlement déposées auprès du bureau de douanes de rattachement de l'entrepôt fiscal sus-visé, dans les délais prévus par la réglementation.
<b>CONTROLE DOUANIER</b>		

**DONNEES COMPTABLES**

LIQUIDATION n°	CODE TAXE	CODE REGION	MONTANT en Euros	Quittance n°
- Droits de douane				Date
- TIPP Supercarburants				
- TIPP Gazole				
- TIPP E10				
- TIPP autres	A365		827.00	
- TVA	A435		509.00	
<b>DROITS ET TAXES LIQUIDES</b>			<b>1336.00</b>	
TVA DIFFEREE			00.00	
<b>DROITS ET TAXES A PAYER</b>			<b>1336.00</b>	

<sup>1</sup> supprimer la mention inutile

**NOTICE MODIFIEE DE LA DÉCLARATION POLYVALENTE P.P.E. DE SORTIE D'UN ENTREPOT FISCAL A  
L'ATTENTION DES OPERATEURS DU GNV, DU BIOGNV ET DU GNL-C  
(LES MENTIONS EN VERTES SONT DES INDICATIONS QUI NE FIGURENT PAS DANS LA NOTICE ORIGINALE OU QUI SONT  
CONSIDÉRÉES COMME IMPORTANTES)**

**1. Note liminaire**

Ce document est utilisé à la sortie des entrepôts fiscaux de stockage et des usines exercées. Il est rempli en trois exemplaires par l'opérateur.

**2. Rubriques à compléter**

a. DECADE DU / MOIS / TRIMESTRE DU

Sur le formulaire papier, ajouter manuellement « trimestre du » en lieu et place de « décade du ».

Indiquer en chiffres la période à laquelle se rapporte la déclaration.

*Ex. : TRIMESTRE DU 01/04/14 au 31/04/14*

b. Établissement

Indiquer successivement :

- la nature douanière de l'établissement (entrepôt ou usine exercée) ;
- le nom de la société qui a la qualité de titulaire de cet établissement ;
- l'adresse complète de cet établissement.

c. Bureau de douane de rattachement

Indiquer le nom et l'adresse postale complète du bureau de douane contrôlant l'établissement pétrolier. Voir les coordonnées des bureaux de douanes.

d. Enregistrée le :

Cet emplacement est réservé au service des douanes qui porte la date et le numéro d'enregistrement de la déclaration et appose le cachet d'authentification du bureau.

Ce numéro est différent de celui porté sur chacune des déclarations jointes.

e. Texte et signature de la déclaration

Le texte du dispositif juridique de la déclaration ("Nous... distincte") doit être complété par la raison sociale et l'adresse de la société déclarante (société détentrice des produits déclarés) et signé par un mandataire dûment habilité. La signature de celui-ci doit être précédée de la mention "Par procuration" et suivie du nom du mandataire en caractères majuscules.

f. Déclarations jointes

*Cocher les cases nécessaires . Les numéros d'enregistrement de chacune des déclarations jointes seront portées par le bureau de douane.*

g. Données comptables

Indiquer dans ce cadre :

- le code taxe national afférent à chaque type de droits et taxes ;

*Code taxe A365 : pour la TICPE pour les produits autres que les supercarburants et les gazoles.*

*Code taxe A435 : pour la TVA pétrolière.*

- le montant cumulé de chacun des droits et taxes repris sur les différentes déclarations jointes ;
- éventuellement, le montant de la taxe sur la valeur ajoutée que le déclarant demande à payer par déclaration mensuelle distincte.

Le service de douanes complète en tant que de besoin les mentions relatives au "n° de liquidation", au "n° de quittance" et à la "date".